

Promotion de l'école d'aumôniers 1980

Autor(en): **Jeanneret, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **125 (1980)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Promotion de l'école d'aumôniers 1980

**Adresse aux nouveaux brevetés par le conseiller d'Etat François Jeanne-
ret, chef du Département militaire de Neuchâtel**

Il m'est agréable, au nom de la Conférence des directeurs militaires cantonaux, d'apporter aux nouveaux aumôniers de l'armée suisse, alémaniques et romands, catholiques et protestants, un cordial salut, de vives félicitations et des vœux chaleureux pour leur activité militaire et religieuse.

Il est bon que, devant ceux qui vous ont instruits, devant les membres de vos familles, le représentant des autorités civiles — fédérales et cantonales —, dans la simplicité et la dignité de notre démocratie helvétique, atteste de la profonde union dans ce pays entre l'homme et le soldat, entre le citoyen et le pasteur du Christ.

Des brevets vous ont été remis qui témoignent, comme pour tous ceux qui se forment, la fin d'une étape, un bagage acquis, un succès mérité.

Vous entrez dans cette corporation des cadres, à la fois comme officier et comme l'homme des Saintes Ecritures. Ce pas se franchit avec un uniforme et un papier, mais surtout avec l'esprit et le cœur, et plus encore avec la foi. Etre chef, être un conducteur de communauté tel que vous l'êtes, implique pour tous les cadres en tous domaines comme en tous lieux, une tenue, un allant, une dignité de tout instant.

* * *

Une promotion d'école d'aumôniers ressemble à une même cérémonie de jeunes lieutenants, mais elle s'en distingue par le rôle spécifique qui est le leur auprès de la troupe.

Vous êtes officiers à part entière et vous devez parallèlement, sur le plan humain et social, savoir tenir à la jeunesse qui est confiée à l'armée des propos qu'elle comprenne. C'est une tâche délicate mais qu'il est possible de remplir sans démagogie dans un langage d'homme et avec un esprit de service.

Vous avez été choisis parce que vous avez la confiance de l'autorité politique, de l'autorité militaire et de l'autorité ecclésiastique; vous

pouvez parler au soldat sans ignorer que seule la fermeté sur certains principes vous permet de remplir votre tâche dans le respect de tous.

Partisan convaincu de l'armée de milice, l'aumônier participe au maintien de la volonté de défense. Et s'il sait écouter l'être humain comme la Bible l'y conduit, il sait tout autant proclamer que la défense nationale est dans ce pays à la base de nos institutions et à la source de notre histoire.

Il n'y a pas contradiction lorsque la conscience d'un citoyen suisse est à la fois au service du pays et à la gloire de Dieu; ils se trompent lourdement ceux qui croient que l'on peut mettre en opposition la parole biblique et la loi civile. Le citoyen-soldat, voulu sur cette terre depuis des siècles, c'est tout simplement un homme qui débat en toute liberté des affaires de l'Etat et de son armée, mais c'est un homme qui, une fois mobilisé, exécute son devoir dans la discipline sans qu'il se sente en opposition avec sa foi.

Et à travers toute notre histoire, la défense nationale est liée au fédéralisme et à la démocratie directe. Elle est à la racine de la constitution de la Confédération et elle ne peut être comprise que profondément ancrée dans nos destinées.

* * *

Voilà Messieurs ce que je voulais vous laisser ce jour.

C'est parce que vous serez citoyens que vous serez aumôniers, c'est parce que vous êtes conducteurs de paroisses que vous pourrez l'être d'une communauté d'hommes; c'est en étant membres à part entière d'une armée qui veut d'abord et essentiellement la paix que vous permettrez à ce pays de rester fidèle à sa foi chrétienne, à la démocratie et à la liberté.

F. J.